



APERÇU DU FONDS

Fonds d'actions nord-américaines tactiques Humilis Série F 23 mars 2026

Gestionnaire : LongPoint Asset Management Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions nord-américaines tactiques Humilis – Série F que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec LongPoint Asset Management Inc. par téléphone au 416 861-8383 ou par écrit à l'adresse info@longpointetfs.com, ou visitez le www.longpointetfs.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds	LPT501	Gestionnaire du fonds :	LongPoint Asset Management Inc.
Date de création de la série :	23 mars 2026	Gestionnaire de portefeuille :	LongPoint Asset Management Inc.
Valeur totale au [●] 2026* :	S. O.	Sous-conseiller de portefeuille :	Humilis Investment Strategies, LLC
Ratio des frais de gestion (RFG)* :	S. O.	Distributions :	Annuelles
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

* Cette information n'est pas disponible parce que ce fonds est nouveau.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds vise à procurer une plus-value du capital en investissant de façon tactique principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et de certaines sociétés canadiennes à grande capitalisation. Le portefeuille est conçu pour englober le mieux possible les points de vue, les thèmes et le positionnement fondamentaux à long terme du gestionnaire de portefeuille en ce qui concerne les marchés boursiers, les secteurs et les industries, et il est construit de manière à offrir aux investisseurs des placements en actions de base à long terme de sociétés de marque réputée et de grande qualité aux États-Unis et au Canada.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 23 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 23 mars 2026)

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 23 mars 2026)

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Fonds d'actions nord-américaines tactiques Humilis Série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

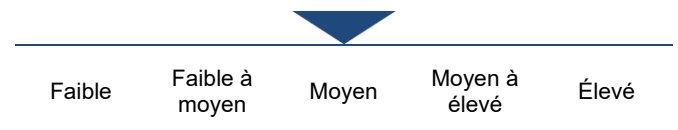
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

LongPoint Asset Management Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Comme le fonds est nouveau, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par LongPoint Asset Management Inc. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez les rubriques « Niveau de risque » et « Facteurs de risque » dans le prospectus du fonds.

Aucune garantie

Ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds, qui est calculé au moyen de la valeur liquidative de la série. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série F du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital en investissant de façon tactique principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et de certaines sociétés canadiennes à grande capitalisation;
- tolèrent un niveau de risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions nord-américaines tactiques Humilis Série F

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre les parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente sur chaque transaction, vous payez des frais annuels à la société de votre représentant en fonction de la valeur de vos actifs. Vous ne payez aucun frais de vente lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds. Les frais de la série F se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels de la série F s'élèvent à 0,50 % de la valeur de la série.

Comme la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant pour cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais de négociation à court terme

De 0 % à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les unités de la série F sont destinées aux investisseurs qui sont inscrits à un compte à frais fixes ou au programme intégré parrainé par l'entreprise de leur représentant. Vous ne pouvez acheter des unités de la série F que par l'entremise de votre représentant si leur entreprise a conclu un contrat de série F avec LongPoint Asset Management Inc. et uniquement avec l'approbation préalable de LongPoint Asset Management Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l'aperçu de fonds ou d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec LongPoint Asset Management Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

LongPoint Asset Management Inc.
390 Bay Street, Suite 922
Toronto (Ontario) M5H 2Y2

Téléphone : 416 861-8383
Courriel : info@LongPointETFs.com
Site Web : www.LongPointETFs.com